



## LE CHÔMAGE ET LA CRÉATION D'EMPLOI EN FRANCE

### PROBLÉMATIQUE

Depuis plus de 30 ans, en France, tous les gouvernements ont échoué à maintenir durablement le nombre de chômeurs\* en-dessous de 2 millions.

Au point que François Mitterrand déclarait en 1993 avoir « *tout essayé* » pour lutter contre ce fléau.

Chaque mois, les chiffres du chômage sont attendus avec fébrilité par nos politiques qui tentent par nombre de mesures et réformes d'enrayer le phénomène. Pourtant, en 2014, notre pays comptait 190 000 chômeurs de plus.

**Pourquoi le chômage est-il structurellement si élevé en France ? Existe-t-il des mesures durables qui permettraient à la France de créer de l'emploi ?**

### LES CHIFFRES CLÉS DU CHÔMAGE

➤ **Le chômage est en progression quasi-constante depuis les années 1970.**

Le seuil de 500 000 chômeurs redouté par Georges Pompidou [1] est atteint dès avant 1975, et le million en 1978. À partir de 1984, la barre des deux millions devient un minimum, auquel échappent seules quelques brèves périodes [2].

➤ **Fin 2014, le nombre de chômeurs en métropole atteint un pic de plus de 2,8 millions de personnes, pour un taux de chômage de 9,9 % [3].**

Selon Pôle Emploi, ils sont même 3,4 millions en septembre 2014 à demander un emploi sans n'avoir exercé aucune activité au cours du mois [4].

➤ **Cependant, le « chômage réel » en France pourrait s'élever à plus de 20 % [5].** D'après l'Insee, il faut ajouter aux chiffres bruts 1,6 million d'actifs en sous-emploi [6] ainsi que 1,3 million d'inactifs\* compris dans le « halo autour du chômage »\*.

➤ **Le chômage en France est un des plus élevés au monde** puisque les chiffres de janvier 2014 nous placent au septième rang de l'OCDE, avec 10,3 % contre 5,2 % en Allemagne, 6,7 % au Royaume-Uni, 6,6 % aux États-Unis et 7,5 % pour l'ensemble [7].

### UNE POLITIQUE DE L'EMPLOI COÛTEUSE ET CONTREPRODUCTIVE

➤ **L'emploi est très protégé en France :** un licenciement ne peut se faire que selon un motif dont le juge a apprécié « *le caractère réel et sérieux* » et, s'il est économique, ne peut être justifié que par la sauvegarde de la compétitivité de l'entreprise.

➤ **Cette rigidité est à l'origine d'une dualité entre ceux qui possèdent un emploi stable et les autres.** « *L'excessive complexité et les freins inutiles posés par le droit du travail face aux licenciements constituent aujourd'hui un excès de réglementation* »

\* Les mots suivis d'un astérisque sont définis en page 3.

[1] « *Si un jour, on atteint les 500 000 chômeurs en France, ça sera la révolution.* » (Georges Pompidou, 1967)

[2] Ces chiffres concernent le chômage tel que défini par le Bureau international du travail (BIT) et sont accessibles sur le site de l'Insee : [www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=14](http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=14)

[3] *Sub. cit.*

[4] Ministère du Travail : <http://travail-emploi.gouv.fr/actualite-presse,42/breves,2137/etudes-recherches-statistiques-de,76/etudes-et-recherches,77/publications-dares,98/dares-analyses-dares-indicateurs,102/2014-080-demandeurs-d-emploi,18120.html>

[5] L'estimation du « chômage réel » prend en compte les emplois à temps partiel involontaires et les inactifs qui ne cherchent pas d'emploi mais qui aimeraient travailler. Voir à ce sujet un article du 9 mars 2014 publié sur le site Emploi 2017, « *Le faux débat de la baisse du chômage* », qui conclut à un chômage réel de 21 % : [www.emploi-2017.org/le-faux-debat-de-la-baisse-du-chomage.html](http://www.emploi-2017.org/le-faux-debat-de-la-baisse-du-chomage.html)

[6] Selon l'Insee, le sous-emploi recouvre les personnes qui ont un emploi mais souhaiteraient travailler plus, souvent parce qu'elles travaillent à temps partiel ou qu'elles sont au chômage technique ou partiel. Cf. note 2.

[7] L'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) regroupe 34 pays, pour la plupart considérés comme développés : [http://www.oecd-ilibrary.org/fr/economics/taux-de-chomage-harmonises-2014-6\\_unemp-hur-table-2014-6-fr](http://www.oecd-ilibrary.org/fr/economics/taux-de-chomage-harmonises-2014-6_unemp-hur-table-2014-6-fr)

qui se retourne contre l'emploi qu'il était censé protéger »<sup>[8]</sup>. De plus, en bridant la création d'emplois, elle conduit les entreprises à privilégier le recours au travail temporaire<sup>[9]</sup>. La durée moyenne du chômage s'établit ainsi en France à plus de 13 mois<sup>[10]</sup>, contre 8,4 dans les pays de l'OCDE<sup>[11]</sup>, tandis que plus de 80 % des embauches se font en CDD<sup>[12]</sup>.

➤ **La France a un des systèmes d'indemnisation du chômage les plus généreux au monde.** Seuls 4 mois de cotisation suffisent pour avoir droit à une indemnisation, qui peut durer jusqu'à 3 ans et valoir jusqu'à 75 % du salaire de référence plafonné à 6 161 € mensuels. Un Allemand doit, lui, cotiser 3 fois plus longtemps pour percevoir une indemnité plafonnée à 2 317 € sur un maximum de 2 ans<sup>[13]</sup>.

➤ **La reprise d'un travail n'est donc que faiblement valorisée.** En 2007, une personne isolée devait ainsi travailler 25 heures par semaine au SMIC pour obtenir un revenu supérieur à celui qu'elle obtenait sans revenu d'activité grâce aux aides sociales. Ce sont même 40 et 50 heures pour un couple avec respectivement 2 et 3 enfants<sup>[14]</sup>. Cette réalité combinée aux coûts supplémentaires (transport, garde d'enfants...) qu'engendre la reprise du travail crée un risque de glissement dans la « trappe à inactivité »\*.

➤ **L'État français subventionne de nombreux emplois,** via des exonérations de cotisations sociales et des primes à l'embauche ciblées sur certains publics (jeunes, chômeurs de longue durée) ou types d'entreprises (les très petites ou jeunes entreprises). Fin 2013, près de 348 000 personnes bénéficiaient ainsi d'un contrat aidé, dont seulement 44 000 dans le secteur marchand<sup>[15]</sup>.

➤ **Or, de nombreuses études contestent l'efficacité des emplois aidés dans le secteur non-marchand,** en montrant qu'une personne ayant bénéficié d'un tel dispositif a une probabilité moindre de trouver un emploi qu'un chômeur n'ayant participé à aucun programme<sup>[16]</sup>. Ainsi, entre leur sortie de mesure fin 1999 et mars 2002, 51,4 % des ex-bénéficiaires d'un contrat aidé du secteur non marchand n'ont pas réussi à trouver un emploi classique contre seulement 45,6 % pour les personnes éligibles n'ayant néanmoins suivi aucun dispositif<sup>[17]</sup>.

## LA CRÉATION D'EMPLOIS EN FRANCE

➤ En 2013, 62 200 postes ont été supprimés dans l'emploi marchand (recul de 0,4 % sur l'année) tandis que les effectifs de la fonction publique ont progressé de 1,5 %<sup>[18]</sup>.

➤ **À population égale, la France accuse un retard de création d'emplois marchands de 5 à 7 millions** par rapport à ses voisins Allemands et Britanniques<sup>[19]</sup>.

➤ **Aujourd'hui, la création d'emploi se fait d'une part** grâce à une minorité d'entreprises existantes qui va connaître une très forte croissance et d'autre part grâce à l'arrivée d'entreprises nouvelles. En moyenne, les entreprises existantes sont destructrices d'emplois.

➤ Si le nombre de nouvelles entreprises est élevé – 550 794 créées en 2014<sup>[20]</sup> – seules 6 % d'entre elles emploient des salariés. Les entreprises nouvelles françaises créent chaque année de l'ordre de 90 000 emplois salariés, quand les allemandes en créent 170 000 et les britanniques près de 500 000<sup>[21]</sup>.

➤ **Les jeunes entreprises à forte croissance, également appelées "gazelles" sont donc une des clés principales de la création d'emploi.** Entre 2005 et 2008, les 1 464 gazelles ont créé en France 57 000 emplois. Cependant, leur nombre est bien insuffisant : dans la même période, le Royaume-Uni en comptait 3 230 pour 252 000 postes créés<sup>[22]</sup>.

[8] Guillaume Cairou, président du Club des Entrepreneurs, "La France est prise en otage par son droit du travail", *La Tribune*, 20 juin 2014 : [www.latribune.fr/opinions/tribunes/20140619trib000835988/la-france-est-prise-en-otage-par-son-droit-du-travail.html](http://www.latribune.fr/opinions/tribunes/20140619trib000835988/la-france-est-prise-en-otage-par-son-droit-du-travail.html)

[9] Olivier Blanchard et Jean Tirole, *Protection de l'emploi et procédures de licenciement*, La Documentation française, 2003 (en particulier 2.3) : [www.cae-eco.fr/IMG/pdf/044.pdf](http://www.cae-eco.fr/IMG/pdf/044.pdf)

[10] Pôle Emploi, *L'Indicateur Conjoncturel de Durée au Chômage*, septembre 2013 : [www.pole-emploi.org/file/galleryelement/pj/0d/27/19/fb/icdc%202013%20t2111940506647102153.pdf](http://www.pole-emploi.org/file/galleryelement/pj/0d/27/19/fb/icdc%202013%20t2111940506647102153.pdf)

[11] OCDE : [http://stats.oecd.org/Index.aspx?DatasetCode=AVD\\_DUR](http://stats.oecd.org/Index.aspx?DatasetCode=AVD_DUR)

[12] DARES : <http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2013-053.pdf>

[13] Site de l'UNEDIC : [www.unedic.org/article/indemnisation-du-chomage-en-europe](http://www.unedic.org/article/indemnisation-du-chomage-en-europe)

[14] Denis Anne et Yannick L'Horty, « Aides sociales locales, Revenu de Solidarité Active (RSA) et gains du retour à l'emploi », Graphique VI, *Économie et Statistiques*, N°429-430, 2009, p. 141 : [www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ES429F.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES429F.pdf). Voir également

« Le travail découragé, le chômage encouragé ! », *Les enquêtes du contribuable*, n°4, avril-mai 2014, pp. 36-39.

[15] Par opposition au secteur non-marchand, qui regroupe principalement les collectivités territoriales et autres organismes publics, ainsi que les associations. Ministère du Travail : <http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de-76/statistiques,78/politique-de-l-emploi-et-formation,84/politiques-d-emploi-et-438/le-contrat-unique-d-insertion-cui,13130.html>

[16] Barbara Sianesi, *Differential Effects of Swedish Active Labour Market Programmes for Unemployed Adults during the 1990s*, 2002 (Figure 5.1, p. 25) : [www.ifs.org.uk/wps/wp0125.pdf](http://www.ifs.org.uk/wps/wp0125.pdf)

[17] DARES, *Premières informations*, n° 52.3, décembre 2002, tableau 2 (p. 5) : [http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/publication\\_pips\\_200212\\_n-52-3\\_beneficiaires-politiques-emploi.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/publication_pips_200212_n-52-3_beneficiaires-politiques-emploi.pdf)

[18] Insee : [www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=30&date=20140312](http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=30&date=20140312) et [www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=113](http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=113)

[19] Étude de l'IRDEME présentée lors du colloque organisé par Emploi-2017.org : [www.irdeme.org/Un-lourd-deficit-d-emplois.html](http://www.irdeme.org/Un-lourd-deficit-d-emplois.html)

➤ **Ces mesures coûtent cher.** Avec 47 milliards d'euros par an, soit 2,3 % du PIB, dont 60 % sont consacrés à l'indemnisation du chômage, la France est un des pays qui dépensent le plus dans leur politique pour l'emploi [23]. À ce montant s'ajoutent les dépenses sous formes d'aides fiscales et parafiscales, soit plus de 40 milliards d'euros selon l'iFRAP [24].

Ce sont donc près de 100 milliards d'euros qui sont dépensés chaque année pour soutenir l'emploi en France. Financé à hauteur de 63 % par des cotisations [25], son système social fait de la France le deuxième pays de l'UE où les cotisations sociales pèsent le plus lourd, à 20,9 % du PIB, contre 16,7 % dans l'Union Européenne [26].

➤ **Ce système pèse fortement sur le coût du travail** en France, qui atteint 34,3 euros par heure [27], dont seuls deux tiers sont liés aux salaires et traitements [28].

## QUELLES RÉFORMES ?

➤ **Diminuer le coût du travail ?**

- **NON :** Certains redoutent l'effet négatif d'une baisse des cotisations sociales sur les finances publiques (*via* une baisse des recettes) [29] ou sur la demande (*via* une hausse consécutive des impôts [30] ou une diminution des prestations). Les mêmes, refusent de toucher au SMIC par crainte de créer des travailleurs pauvres [31], malgré l'absence de corrélation prouvée [32]. Le salaire minimal étant considéré comme « un indispensable instrument de la justice sociale » [33].
- **OUI :** La France a un coût du travail trop élevé, qui dissuade l'embauche des travailleurs les moins qualifiés et incite à délocaliser. D'après Étienne Wasmer, une baisse de 1 % du coût du travail au niveau du SMIC créerait 50 000 emplois [34]. Parmi les solutions envisagées, donc : réduire les charges qui pèsent sur le travail [35], et diminuer ou supprimer le SMIC [36], qui exclue tous les travailleurs dont la productivité marginale est inférieure à son coût pour l'employeur [37].

## DÉFINITIONS

**Chômeur :** personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence, est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans moins de 3 mois [38].

« **Halo autour du chômage :** regroupe les personnes « sans emploi qui souhaiteraient travailler, mais qui ne sont pas classées comme chômeurs », parce qu'elles ne recherchent pas d'emploi ou ne sont pas immédiatement disponibles [39].

**Inactifs :** personnes sans emploi et qui n'en recherchent pas (par opposition aux actifs, répartis entre personnes ayant un emploi et chômeurs) : jeunes de moins de 15 ans, étudiants, retraités, personnes au foyer, découragés...

**Trappe à l'inactivité :** risque pour un chômeur de renoncer à la recherche d'emploi du fait d'un écart réduit entre revenus d'activité et revenus d'inactivité.

[20] Insee : [www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=41&date=20150114](http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=41&date=20150114).

[21] Données Eurostat 2010.

[22] Étude de l'IRDEME, *op. cit.* Un article de Bernard Zimmern, « Les entreprises Gazelles » met en avant la caractéristique des gazelles qui, en introduisant un nouveau produit ou service, deviennent créatrices d'emplois. À ce titre, il distingue les entreprises créées par nécessité (cas du chômeur qui crée son propre emploi à travers par exemple le statut de l'auto-entrepreneur) et celles créées par opportunité (cas des gazelles destinées à se développer et à devenir de grandes sociétés) : [www.ifrap.org/Les-entreprises-Gazelles,1181.html](http://www.ifrap.org/Les-entreprises-Gazelles,1181.html)

[23] OCDE : <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DatasetCode=LMPEXP>

[24] iFRAP, *Chômage : remettre à plat les politiques de l'emploi*, décembre 2013, p.11 : [www.ifrap.org/Chomage-Remettre-a-plate-les-politiques-de-l-emploi,13793.html](http://www.ifrap.org/Chomage-Remettre-a-plate-les-politiques-de-l-emploi,13793.html)

[25] Contre 56 % dans l'Union européenne (UE).

[26] Eurostat : [http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=spr\\_rec\\_sumt&lang=fr](http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=spr_rec_sumt&lang=fr)

[27] Contre 23,7 € en moyenne dans l'UE et 28,2 € dans la Zone Euro. Eurostat : [http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=lc\\_lci\\_lev&lang=fr](http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=lc_lci_lev&lang=fr)

[28] Eurostat : [http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=lc\\_an\\_struc&lang=fr](http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=lc_an_struc&lang=fr)

[29] Ce qui ne prend pas en compte le fait qu'en stimulant l'activité économique, la baisse des cotisations pourrait *in fine* conduire à une hausse en volume des recettes publiques.

[30] Elles peuvent aussi s'accompagner d'une baisse des dépenses publiques plutôt que d'une hausse des impôts. Cependant, les gouvernements successifs ont tenté de relancer la croissance par la dépense publique. Or il a été démontré que « la dépense publique est corrélée à la baisse de l'investissement et au faible niveau d'emploi » in "L'échec des plans de relance publique : une comparaison internatio-

nale", *Les Études de Contribuables Associés*, octobre 2013.

[31] Position que Philippe Simonnot résume ironiquement par la formule : « Mieux vaut être un pauvre sans travail qu'un travailleur pauvre ! », *Chômeurs ou esclaves : Le dilemme français*, Pierre-Guillaume de Roux Éditions, 2013, p. 49.

[32] Pierre Cahuc et André Zylberberg, *Salaires minimum et bas revenus : comment concilier justice sociale et efficacité économique ?*, Flammarion, 2008 ([www.cae-eco.fr/IMG/pdf/079.pdf](http://www.cae-eco.fr/IMG/pdf/079.pdf)), qui montre qu'un salaire minimum élevé ne réduit ni la pauvreté, ni les inégalités.

[33] Philippe Askenazy, dans une tribune du *Monde* le 9 avril 2014 : [www.lemonde.fr/idees/article/2014/04/08/un-indispensable-instrument-de-la-justice-sociale\\_4397920\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2014/04/08/un-indispensable-instrument-de-la-justice-sociale_4397920_3232.html)

[34] Voir l'entretien donné aux *Échos* le 26 mars 2014 : [www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0203367552796-etienne-wasmer-toute-baisse-de-1-du-cout-du-travail-au-niveau-du-smic-cree-50-000-emplois-659782.php](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0203367552796-etienne-wasmer-toute-baisse-de-1-du-cout-du-travail-au-niveau-du-smic-cree-50-000-emplois-659782.php)

[35] Le MEDEF propose de diminuer les cotisations salariales et patronales en les compensant par une hausse de la CSG et de la TVA : [www.medef.com/nc/medef-tv/actualites/detail/article/le-nouveau-pacte-fiscal-et-social-pour-la-competitivite-de-la-france.html](http://www.medef.com/nc/medef-tv/actualites/detail/article/le-nouveau-pacte-fiscal-et-social-pour-la-competitivite-de-la-france.html)

[36] La Fondation iFRAP propose de « supprimer l'indexation automatique du SMIC, veiller à ce que le SMIC ne dépasse pas 60 % du salaire médian et instaurer la modularité du SMIC suivant le territoire, les secteurs d'activité, l'âge et certains contrats » (*Chômage : remettre à plat les politiques de l'emploi, op. cit.*).

[37] Évalué à 1 500 € par l'IME (Institut Économique Molinari) : [www.institutmolinari.org/les-effets-economiques-du-salaire,221.html](http://www.institutmolinari.org/les-effets-economiques-du-salaire,221.html)

[38] Définition du Bureau International du Travail.

[39] Définition donnée par l'Insee.

### ➤ Diminuer les indemnités chômage ?

- > **NON** : Pour rendre la reprise du travail payante sans affecter le revenu des chômeurs, le rapport Sirugue propose de mieux soutenir les revenus d'activité modestes. Il propose de réformer les dispositifs en place (Prime Pour l'Emploi et RSA d'activité) afin d'en simplifier le recours et de les rendre plus significatifs pour les bénéficiaires <sup>[40]</sup>.
- > **OUI** : Afin d'inciter les chômeurs à trouver un emploi, nombreux sont ceux qui préconisent de réformer le système d'indemnisation, en diminuant la durée ou le montant des indemnités, *via* une allocation dégressive en fonction du revenu antérieur ou de la durée au chômage <sup>[41]</sup>.

### ➤ Accroître la flexibilité du marché du travail ?

- > **NON** : selon une partie des socialistes, accroître la flexibilité du marché du travail quand la croissance est nulle, c'est ouvrir les vannes du licenciement sans perspective d'embauche <sup>[42]</sup>. D'ailleurs les tentatives menées par le gouvernement pour faciliter la flexibilité des conditions de travail n'atteignent pas le but recherché <sup>[43]</sup>.
- > **OUI** : Afin de faciliter l'embauche, beaucoup s'accordent sur la nécessité d'introduire plus de flexibilité. Les moyens : « exploser » <sup>[44]</sup> un Code du Travail devenu trop lourd <sup>[45]</sup> afin de diminuer le poids des juges dans la procédure de licenciement, assouplir la définition du licenciement économique ou autoriser la négociation du temps de travail par branche et par entreprise <sup>[46]</sup>.

### ➤ Favoriser l'investissement ?

- > **NON** : Actuellement, les programmes en place favorisent l'emploi individuel des chômeurs (emplois aidés, formation, statut d'auto-entrepreneurs...) dont l'efficacité est très contestée et non la création d'emplois, prérequis à la sortie du chômage <sup>[47]</sup>. De plus, la fiscalité – l'ISF en tête – repose sur l'idée que « faire payer les riches permet d'améliorer le sort des plus pauvres ». En réalité, elle constitue un frein pour l'investissement <sup>[48]</sup>.
- > **OUI** : Afin de développer les emplois, il est nécessaire de soutenir la création et le développement d'entreprises, et en particulier des gazelles, PME porteuses d'innovation <sup>[49]</sup>. Le principal levier c'est la mise en place d'une politique fiscale plus avantageuse pour les entreprises et les investisseurs privés. Ainsi, aux États-Unis, on trouve le système des *business angels*, des individus aisés investissant sur leurs fonds personnels et celui des micro-sociétés de financement appelées les SBIC (*Small Business Investment Companies*) <sup>[50]</sup>.

[40] Via la fusion en une unique « prime d'activité » (*Rapport Sirugue sur la réforme des dispositifs de soutien aux revenus d'activité modestes*, 2013 : [www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000431/](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000431/)). Seuls 32 % (0,7 million de foyers) de ceux qui ont droit au RSA activité y ont recours, tandis que 6,3 millions de foyers bénéficient de la Prime pour l'emploi, pour un montant moyen de 36 € par mois.

[41] Rapport de la Cour des comptes : *Marché du travail : face à un chômage élevé, mieux cibler les politiques*, recommandation 1 ([www.ccomptes.fr/Publications/Publications/Marche-du-travail-face-a-un-chomage-eleve-mieux-cibler-les-politiques](http://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/Marche-du-travail-face-a-un-chomage-eleve-mieux-cibler-les-politiques)).

[42] « La facilitation des licenciements, l'ouverture des professions fermées à la concurrence, la taxation de la consommation pour alléger celle du travail ne peuvent que réduire l'activité, au moins dans un premier temps. » (Jean-Pierre Chevènement, 1914-2014 : *L'Europe sortie de l'Histoire ?*, Fayard, 2013, p. 205).

[43] C'est le cas par exemple des accords de maintien de l'emploi entre employés et entreprises en difficultés qui prévoient de diminuer les rémunérations ou le temps de travail dans le but d'éviter des plans sociaux. Voir l'article de Bertrand Nouel du 15 janvier 2015 : [www.ifrap.org/Les-accords-de-maintien-de-l-emploi-les-dures-lecons-d-un-echec-previsible,14667.html](http://www.ifrap.org/Les-accords-de-maintien-de-l-emploi-les-dures-lecons-d-un-echec-previsible,14667.html)

[44] Terme employé en 2001 par Philippe Bourguignon, alors PDG du Club Méditerranée.

[45] La Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises rappelle qu'entre 2005 et 2010, le Code du Travail a grossi d'une page tous les trois jours : [www.cgpme-franchemonte.fr/Files/63\\_communique\\_simplifications.pdf](http://www.cgpme-franchemonte.fr/Files/63_communique_simplifications.pdf)

[46] Voir « Le "stimulus package" de la croissance », *Société civile*, n° 122, mars 2012, p. 9 : [www.ifrap.org/IMG/pdf/SOCI122\\_web.pdf](http://www.ifrap.org/IMG/pdf/SOCI122_web.pdf)

[47] Se référer à la partie 2 de cette fiche.

[48] Article de l'Institut des Libertés, Jean-Jacques Netter, "En France, la fiscalité punitive détruit des emplois et fragilise les plus faibles", 18 juin 2014 : <http://institutdeslibertes.org/en-france-la-fiscalite-punitive-detruit-des-emplois-et-fragilise-les-plus-faibles/>

De plus, une étude publiée le 1<sup>er</sup> février 2015 par l'IREF montre que « un taux d'imposition moyen supérieur à 34 % désinciterait à entreprendre » : <http://fr.irefeurope.org/Un-taux-d-imposition-moyen-superieur-a-34-desinciterait-a-entreprendre,a3246>

[49] Guillaume Cairou, "Croissance recherche gazelles", *La Tribune*, 13 mai 2014 : [www.latribune.fr/opinions/tribunes/20140513trib000829608/croissance-recherche-gazelles.html](http://www.latribune.fr/opinions/tribunes/20140513trib000829608/croissance-recherche-gazelles.html)

[50] Bernard Zimmern, *Changer Bercy pour changer la France. Les riches sont la solution, pas le problème*, Tatamis, 2014, pp. 153-187. Il y propose notamment le relèvement du plafond ISF-PME permettant de défiscaliser de son ISF une partie des sommes investies.